

répertoire précis des satellites répond aux besoins des agences de télécommunication civiles, mais aussi à ceux, très réels, de la poursuite militaire. Comme la précision du radar se limite à une altitude d'environ 5 000 kilomètres, il faut des systèmes optiques pour les satellites en orbite haute. Le GEODSS vient ainsi combler une lacune des systèmes de surveillance. Le capteur TEAL AMBER et ses générations futures vont fortement améliorer la résolution au cours de la prochaine décennie, tandis que l'emploi de systèmes actifs, tels que la poursuite des satellites au moyen de lidars, pourrait appuyer davantage les observations.

La poursuite des satellites revêt aujourd'hui une importance accrue à mesure que l'on comprend l'incidence des systèmes ASAT. L'observation des manœuvres des satellites peut fournir des renseignements sur le déroulement des missions militaires dans l'espace. Ces observations peuvent permettre aux groupes de vérification de savoir dans quelle mesure se fait la militarisation de l'espace.

Si le concept de la vérification des systèmes spatiaux mérite qu'on s'y attarde, il faut mettre au point d'autres méthodes pour les détecteurs basés sur la Terre. Du point de vue purement astronomique, la suggestion voulant que les stations GEODSS transfèrent leurs données stellaires est intéressante. Cependant, un groupe de vérification par satellite pourrait également se servir des données de poursuite. Un groupe indépendant pourrait alors analyser les données de poursuite pour déceler toute activité spatiale inusitée ou non justifiée, sous réserve, bien sûr, qu'on soit d'accord pour fournir ces informations. Sinon, la technologie étant disponible, on pourrait construire des capteurs GEODSS indépendants.

La caméra Baker-Nunn de Cold Lake, en Alberta, qui vient d'être mise hors service à cause de son incapacité à fournir des données en temps réel, a été donnée à l'Université de Calgary, où elle doit servir à des fins astronomiques. Si d'autres systèmes Baker-Nunn étaient remplacés par des systèmes électro-optiques ayant une capacité de données en temps quasi réel, les caméras Baker-Nunn pourraient alors être mises à la disposition des établissements astronomiques ou réservées à une éventuelle utilisation par des groupes de vérification.

N'oublions pas de mentionner l'existence possible d'un catalogue des observations satellite-à-satellite. Si l'on permettait à un groupe de vérification d'avoir accès, même partiellement, à un tel catalogue aux fins d'inspection et de vérification de la vocation d'un satellite, les conséquences pour le contrôle des armements seraient fort valables. Si ces données étaient communiquées de manière bilatérale, l'effet en serait intrinsèquement stabilisateur.

En ce qui concerne la vérification des accords de contrôle, on a fait de nombreuses propositions qui faisaient appel aux satellites de reconnaissance et à d'autres types de systèmes spatiaux, au cours des négociations sur les armements. Cette gamme allait de l'utilisation de satellites de reconnaissance pour détecter la construction des bases de missiles, jusqu'à l'inspection effective, sur les lieux, des plates-formes de lancement. Cela montre bien la valeur des systèmes spatiaux pour le contrôle des armements.

